

Rapport d'activité **2021**



Datassur

Rapport d'activité 2021

Table des Matières

➤ Préface	4
➤ Le fichier des risques spéciaux en assurances non-vie (RSR)	6
➤ Le Bureau de Coordination des Expertises (BCE)	9
➤ La caisse de compensation RDR	11
➤ Le Système d'Information Parquets - entreprises d'ASSurances (SIPASS)	12
➤ Crashform	12
➤ Le fichier Discover	13
➤ Le fichier Find@Car	13
➤ La plateforme Siabis+	14
➤ La plateforme Car@ttest	14
➤ La plateforme attestations RC décennale	15
➤ Datassur est sous-traitant pour les asbl Identifin, Compens, Trip et Accesso	16
➤ À l'agenda en 2022	18
➤ Comptes 2021	20
➤ Bilan 2021	22
➤ Compte de recettes et dépenses 2021	23
➤ Organisation	24
➤ Liste des coopérateurs	25

Préface

2021 a été une année particulière pour Datassur. L'accent a été mis sur la transformation stratégique de l'entreprise et la poursuite de la professionnalisation de la gestion de la sécurité de l'information.

En mars, Datassur a été transformée en société coopérative, la forme juridique la mieux adaptée à sa mission de toujours défendre les intérêts collectifs des entreprises d'assurance. Depuis sa création, les valeurs coopératives – coopération, égalité, justice et solidarité entre les membres – sont au cœur de la gestion de l'entreprise et des services qu'elle propose. L'organisation a été renforcée dans les domaines de l'innovation et de la gestion de projets, ce qui lui permet de mieux identifier les opportunités de contribuer à l'efficacité et au rôle sociétal du secteur de l'assurance.

En décembre, Datassur a obtenu la certification ISO/IEC 27001:2013 pour la gestion de la sécurité de l'information. En tant que hub de données du secteur de l'assurance, Datassur veut garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations qui lui sont confiées. Cette certification atteste de la place centrale accordée à la sécurité de l'information dans ses processus et du professionnalisme de ses équipes dans ce domaine. Elle est le couronnement d'une préparation longue et intense, qui a inclus la mise en œuvre de nouveaux outils de travail, la formalisation de procédures et l'adaptation des méthodes de travail pour l'ensemble de l'équipe.



Joris Smeulders
Administrateur délégué
Chief Transformation
Officer
Baloise Insurance



Marc Euben
Directeur
Politique de règlement
des sinistres et
Affaires juridiques
KBC Assurances



Gino Leroy
Membre du Comité
de direction
Assuralia



Marc Purnal
Domain director property
& business insurance
Belfius Insurance

Dans ce rapport d'activité, vous trouverez plus de détails sur les différentes activités de Datassur qui, comme les années précédentes, a clôturé l'année avec un solde positif. Ce solde est mis en réserve pour développer et financer de nouveaux projets et services sectoriels.

En 2022, Datassur poursuivra sur la voie de l'innovation et du renouveau et perpétuera le cycle d'amélioration continue dans le domaine de la sécurité de l'information. La modernisation des services se concrétisera, par exemple, par la mise à disposition d'une API permettant une connexion directe à la base de données centrale du RSR, la migration technologique de la plateforme Sipass et la poursuite de l'automatisation de la compensation RDR. Dans le cadre de sa mission pour Identifin, Datassur soutiendra l'accès à certaines données du Registre national dans le cadre du Point de Contact Central de la Banque Nationale.

L'équipe de Datassur est prête à relever ces nouveaux défis pour 2022 et les années à venir avec beaucoup d'enthousiasme !



Fichiers

Le fichier des risques spéciaux en assurances non-vie (RSR)

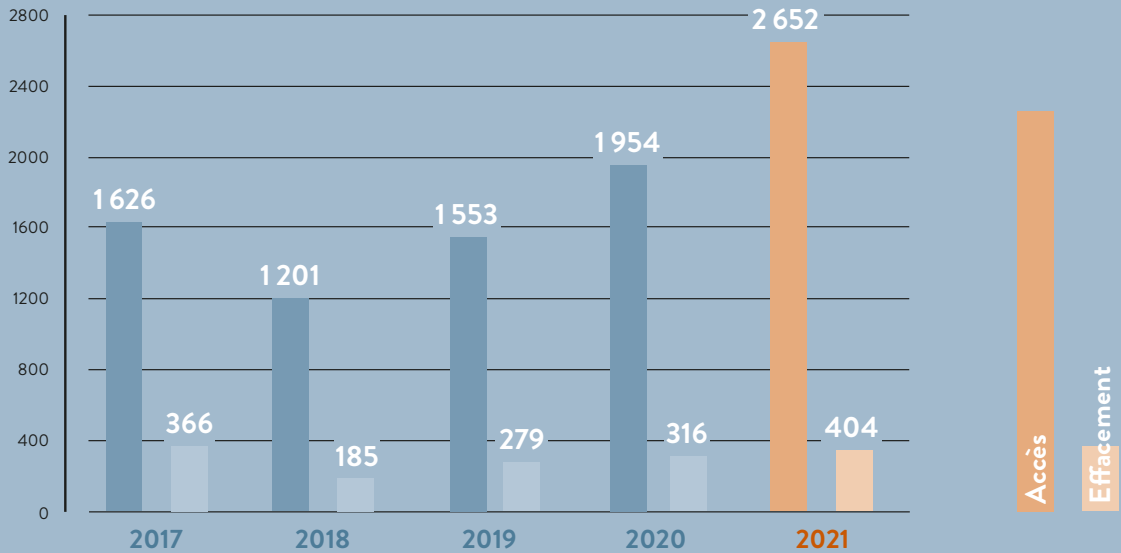
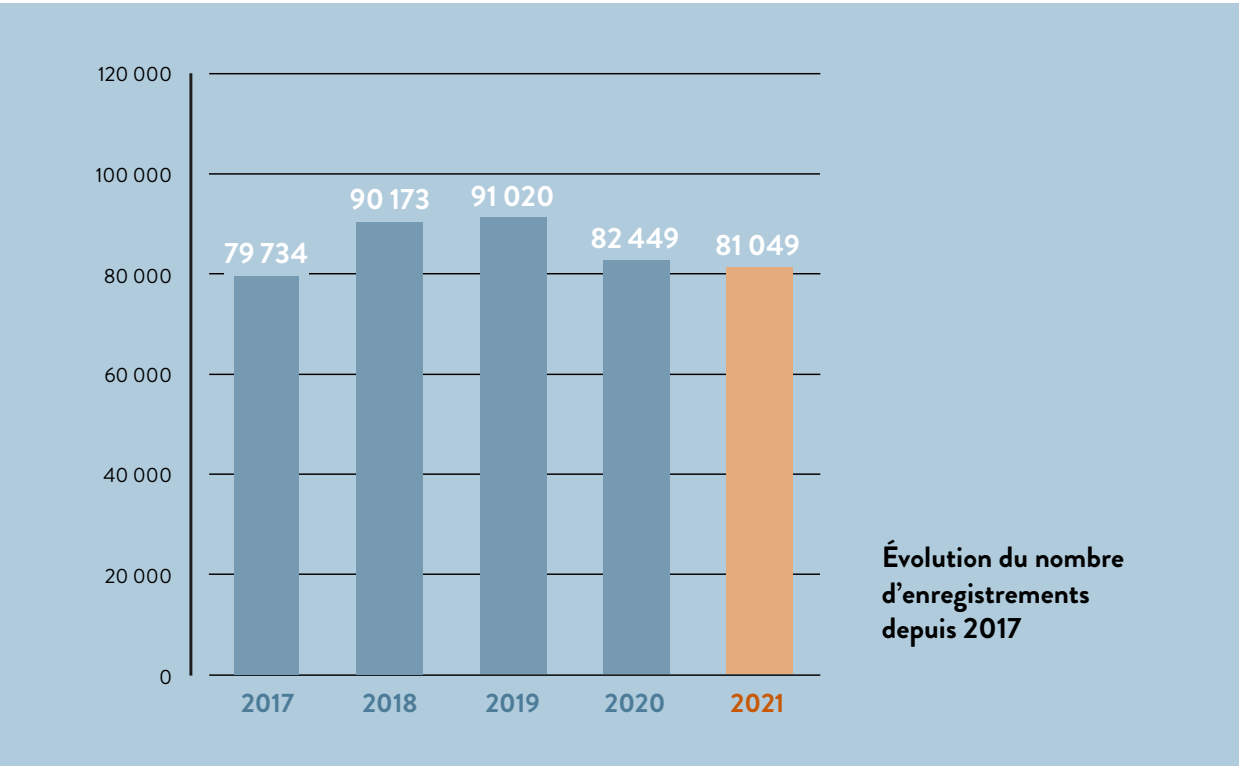
Quelques chiffres significatifs

En 2021, les entreprises d'assurances ont effectué 81 049 enregistrements dont 726 ont déjà été effacés durant l'année. Ce qui donne 80 323 nouveaux enregistrements actifs au 31 décembre 2021. Pour mémoire, les entreprises d'assurances avaient effectué 82 449 enregistrements en 2020. Ce qui représente une diminution de 1,7 %.

- 1,0 % pour des enregistrements qui sont consécutifs à une résiliation suite à plusieurs sinistres, contre 1.7 % en 2020 ;
- 0,2 % pour des enregistrements qui sont consécutifs à une résiliation suite à une fraude à l'assurance, comme en 2020.

La répartition selon les critères d'enregistrement est de :

- 98.5 % pour des enregistrements qui sont consécutifs à une résiliation pour non-paiement de prime ou non-recouvrement de franchise, contre 97,9 % en 2020 ;



Évolution des demandes d'accès et d'effacement depuis 2017

Informers les personnes concernées

Chaque enregistrement se rapportant à une personne physique ou à une personne morale unipersonnelle donne lieu à une lettre de notification envoyée à la dernière adresse connue par l'entreprise d'assurances à l'origine de l'enregistrement. Ainsi, 68 565 courriers ont été envoyés aux personnes concernées en 2021.

Si la personne concernée a déménagé entretemps, la lettre de notification est généralement renvoyée chez Datassur. Le volume de ces courriers est évalué à 13 % pour l'année 2021.

A propos des demandes d'accès et d'effacement

2 652 demandes d'accès et 404 demandes d'effacement ont été traitées en 2021 contre respectivement 1 954 et 316 en 2020, ce qui représente des augmentations de 36 % et 28 %.

Ce qu'il advient des demandes d'effacement

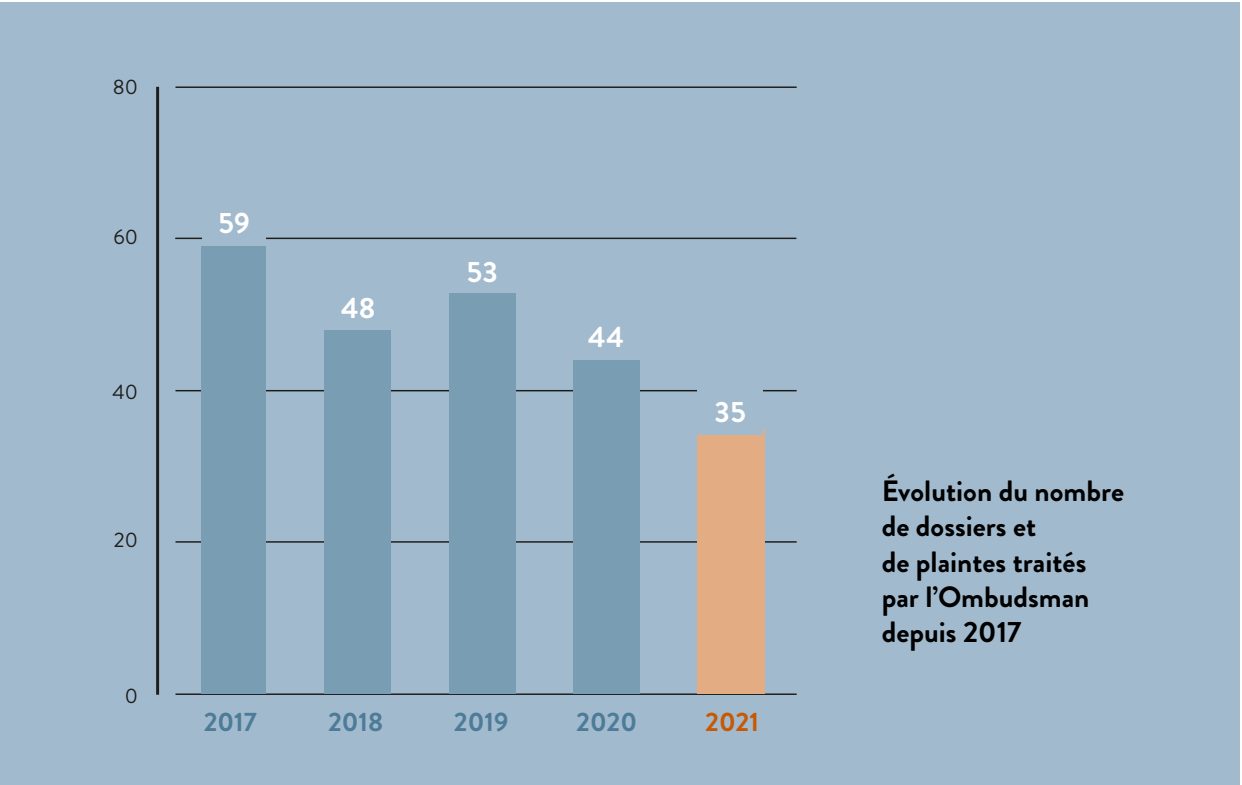
- 97 enregistrements, soit 24 % de ceux qui sont contestés, sont maintenus par l'entreprise d'assurances concernée ;
- 134 enregistrements, soit 33,2 % de ceux qui sont contestés, sont effacés sur base d'une décision concertée avec l'entreprise d'assurances concernée ;
- 173 enregistrements, soit 42,8 % de ceux qui sont contestés, sont effacés sur décision de Datassur lorsque l'entreprise d'assurances concernée n'a pas donné suite à la requête de Datassur dans les délais impartis.

Les plaintes adressées à l'Ombudsman

Chez l'Ombudsman de l'assurance, 35 dossiers ont été ouverts sous le couvert de Datassur en 2021. Sur ces 35 dossiers, 22 sont à considérer comme des demandes d'accès ou d'effacement qui ont d'ailleurs été relayées vers Datassur et 3 comme des demandes d'informations générales. Quant aux 10 véritables doléances, 2 étaient fondées, 8 ne l'étaient pas.

L'Autorité de Protection des Données

Pour la quatorzième année consécutive Datassur n'a pas été sollicité par l'autorité compétente (Autorité de Protection des Données ou APD en abrégé), ni pour une plainte, ni pour une demande d'information complémentaire relative au RSR.



Le Bureau de Coordination des Expertises (BCE)

Les entreprises d'assurances maintiennent leur confiance dans la gestion effectuée par le BCE

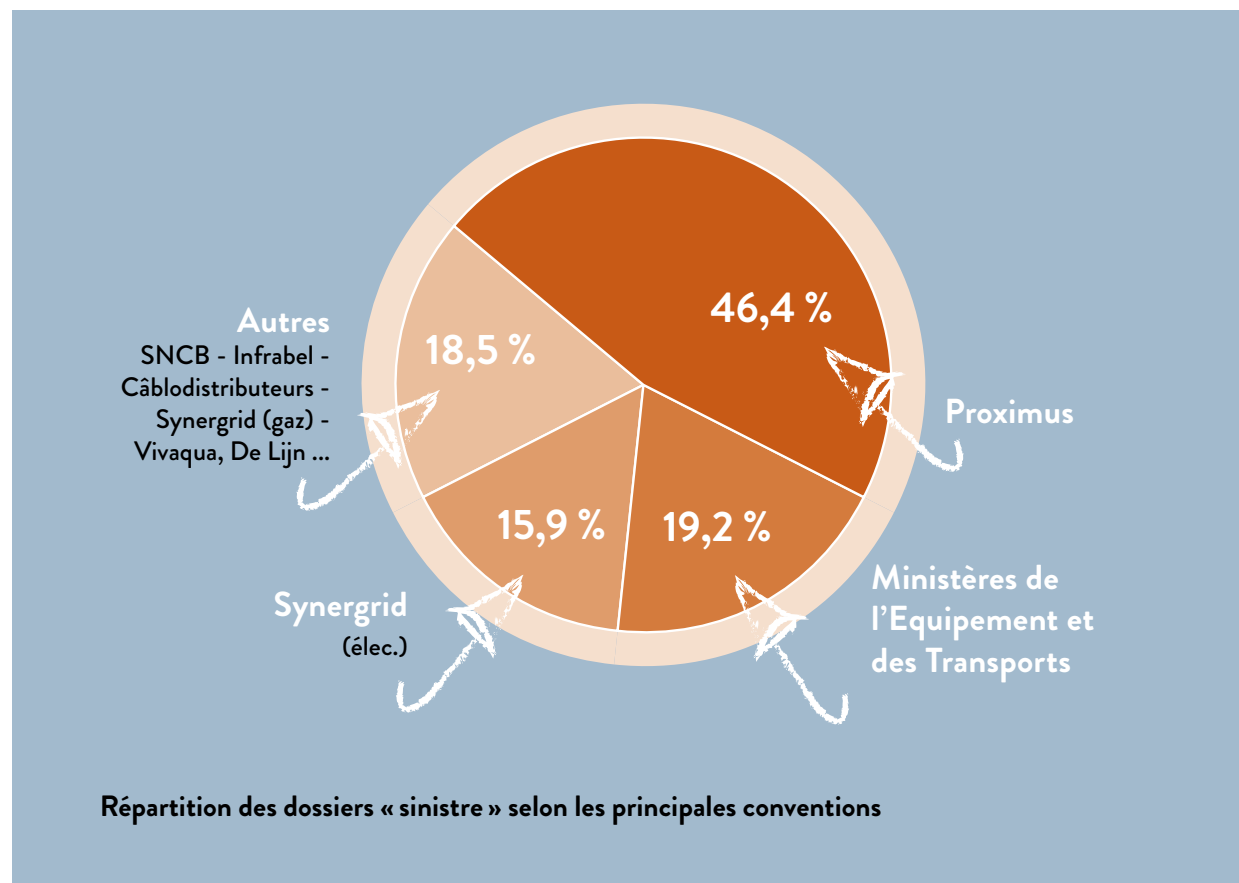
Le Bureau de Coordination des Expertises est chargé par les entreprises d'assurances de l'enregistrement des sinistres impliquant des entreprises d'utilité publique et de l'évaluation des dommages survenus dans le cadre de ces sinistres. Ces entreprises avec lesquelles ont été conclues des conventions visant à accélérer la gestion des sinistres, sont par exemple, Proximus, Fluvius, Ores, Resa, Elia, Fluxys, les câblo-distributeurs VOO et Telenet, les entreprises de distribution d'eau telles que Water-Link ou Vivaqua, les 3 Ministères Régionaux de l'Équipement et des Transports, la SNCB, Infrabel, etc. En 2019, les entreprises d'assurances ont encore accentué leur confiance envers le BCE en lui déléguant la gestion de tous les sinistres impliquant l'entreprise d'utilité publique De Lijn.

Quelques chiffres significatifs

En 2021, le BCE a traité 14 319 dossiers de sinistre pour compte des entreprises d'assurances qui ont adhéré aux conventions, contre 15 047 en 2020. Cette baisse de 4,8 % du nombre total de sinistres est essentiellement due au ralentissement de l'activité économique liée aux travaux publics et d'infrastructure ainsi qu'à la diminution de la sinistralité automobile. En 2021, le volume de sinistres relatif aux infrastructures Proximus a diminué de 6 %, celui relatif à l'endommagement des infrastructures routières a diminué de 7,4 %, alors que le nombre de dossiers ouverts dans le cadre des conventions Electricité a baissé quant à lui de 8 %. Le volume de sinistres concernant les autres conventions a quant à lui augmenté de 4,5 % en 2021.

Le nombre de dossiers traités sous le couvert de la convention avec Proximus constitue la part de loin





la plus importante avec 6 650 dossiers, soit 46,4 % du total ; suivent les dossiers ouverts dans le cadre des conventions « Ministères de l'Équipement et des Transports » avec 2 748 dossiers, soit 19,2 % du total ; la convention « Synergrid Electricité » suit avec 2 282 dossiers, soit 15,9 % du total. Les 18,5 % restants se répartissent entre les conventions avec De Lijn, la SNCB et Infrabel, les conventions avec les câblodistributeurs, la convention « Synergrid Gaz », ainsi que les conventions avec diverses sociétés de distribution d'eau.

Plus de 99 % des dossiers sont traités dans le cadre de la formule appelée « mandat élargi » où l'assureur donne plein mandat au BCE pour enregistrer la déclaration de sinistre et accomplir toutes les dé-

marches prévues par les conventions en vue de la fixation des dommages. C'est aussi sur base de l'analyse des éléments du dossier constitué par le BCE que les entreprises d'assurances décident s'il y a lieu d'indemniser ou non et, le cas échéant, du montant de cette indemnisation.

Une nouvelle interface de gestion : suppression du papier et interactivité accrue

L'année 2021 aura aussi été marquée par la poursuite du perfectionnement de l'interface informatique de gestion du BCE.

La caisse de compensation RDR

En 2021, le nombre de dossiers compensés dans la caisse de compensation RDR a fortement chuté, principalement en raison de la pandémie. Le volume des dossiers compensés en 2021 était de 210 805 contre 233 089 en 2020. La charge sinistre de 2021 a atteint 413 562 859,46 EUR contre 445 275 118,01 EUR en 2020. Un avantage important réside dans le fait que seulement

8,84 % de ce montant quitte la trésorerie des assureurs. Le reste, soit 91,16 %, transite uniquement de manière électronique via la caisse.

Sur la plateforme e-RDR, ce sont 276 944 avis de sinistres qui ont été envoyés par les assureurs en 2021.

Vous trouverez plus d'informations sur le fonctionnement du RDR sur le site internet de Datassur à l'adresse :

<https://www.datassur.be/fr/services/rdr>

La base de données sinistres centralisée

Vu son impact important, les assureurs, réunis au sein de l'ASBL Alfa Belgium, entendent endiguer la fraude à l'assurance organisée. En rassemblant un nombre limité de données de sinistres automobiles dans un système centralisé, la base de données établit des liens pouvant indiquer une fraude. Grâce à la collaboration entre assureurs, la base de données centrale offre des possibilités pour réaliser la cartographie d'un ensemble plus large. Son seul objectif est de permettre la détection des cas de fraude à l'assurance organisée et systématique.

La base de données se limite à fournir des informations objectives aux entreprises d'assurances sans analyse ou investigation quelconque sur le cas de

fraude. Cela reste de la compétence exclusive des entreprises d'assurances et/ou des tribunaux.

La base de données des sinistres a débuté en 2021 avec 8 assureurs, qui représentent ensemble 63 % du marché de l'assurance automobile.

Fin décembre 2021, des données de 700 557 dossiers étaient reprises dans la base de données.

Alfa Belgium a confié la gestion opérationnelle de la base de données sinistres à Datassur.

Le Système d'Information Parquets – entreprises d'ASSurances (SIPASS)*

La plateforme SIPASS permet aux assureurs d'adresser leurs demandes d'accès aux dossiers pénaux par voie électronique aux Parquets, et d'être informés des changements de statut de leurs demandes par courriel. Une fois l'autorisation d'accès accordée, la plateforme leur permet d'obtenir, toujours de manière numérique, un document attestant cette autorisation avec lequel ils peuvent s'adresser au greffe du tribunal compétent.

En 2021, on dénombre 90 407 demandes via SIPASS. Depuis le lancement de la plateforme en 2016, 371 690 autorisations d'accès aux dossiers répressifs ont ainsi été accordées.

Un groupe de travail composé de représentants d'Assuralia, du SPF Justice et de Datassur étudie la possibilité d'accorder aux assureurs un accès au dossier répressif via un lien numérique dans l'application Sipass, en remplacement du pdf avec l'autorisation de consultation

Cela simplifierait grandement l'administration, tant pour les assureurs que pour les greffes.

(*) VERzekeraars – PARketten Informatie Systeem (VERPAIS)

Crashform

L'application Crashform offre la possibilité aux conducteurs de compléter le constat d'accident de manière électronique sur smartphone et tablette. Elle permet de compléter à l'avance ses données personnelles et d'assurance afin de les avoir à portée de main en cas de sinistre.

Datassur est responsable de la plateforme centrale derrière l'application mobile et veille à ce que, une

fois le constat d'accident signé sur le smartphone ou la tablette, l'assuré ainsi que son assureur (et le courtier si son adresse électronique est mentionnée) l'obtiennent immédiatement par e-mail.

L'utilisation de l'application a augmenté de 41 % en 2021 par rapport à 2020 et de 24 % par rapport à 2019, dépassant donc largement les volumes pré-covid.

Déclarer un accident?
Désormais possible via votre smartphone

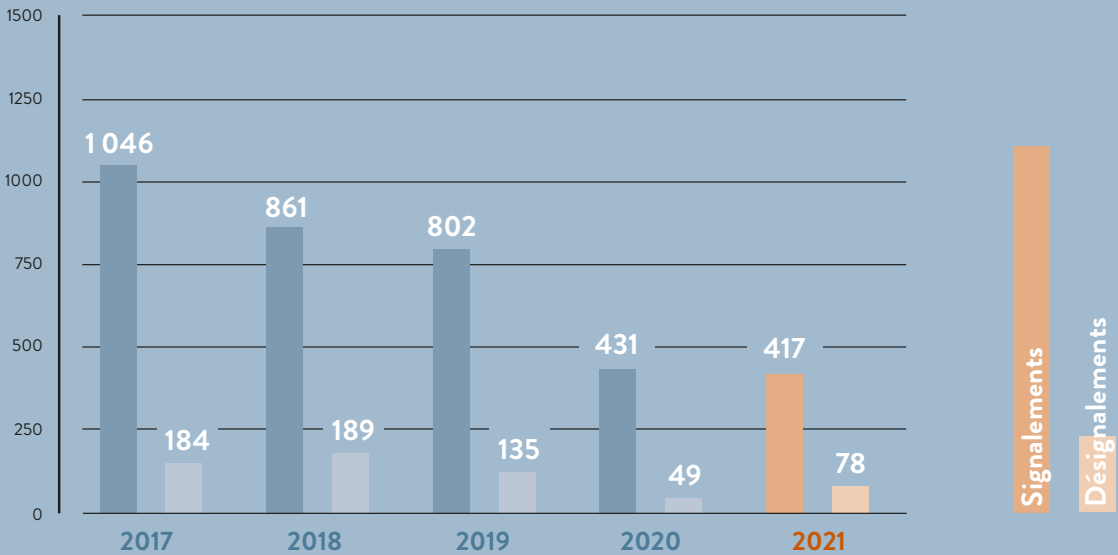


Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play



Crashform.



Year	Signalements	Désignements
2017	1046	184
2018	861	189
2019	802	135
2020	431	49
2021	417	78

Évolution des signalements et désignements depuis 2017

Le fichier Discover

Le nombre de véhicules qui ont été signalés volés en 2021 est de 417, soit 14 de moins qu'en 2020. En revanche le nombre de véhicules signalés volés et qui ont ensuite été retrouvés en 2021 est de 78 contre 49 en 2020, ce qui représente une nette amélioration. Le taux de récupération des véhicules remonte ainsi à 18,7 % en 2021 contre 11,4 % en 2020.

Vous trouverez plus d'informations sur Discover sur le site internet de Datassur à l'adresse :
<https://www.datassur.be/fr/services/discover>

Find@Car

Le nombre des données disponibles ayant été réduit, le volume des consultations a connu en conséquence une baisse significative en 2021 pour s'établir à 260 364 contre 348 839 en 2020. Le volume des consultations de 2020 étant également le plus élevé des cinq dernières années, la chute de 2021 est par conséquent encore plus marquée pour atteindre 25,4 % en un an.

12

13

La plateforme Siabis+

La plateforme Siabis+ est un outil informatique développé et géré par Datassur à la demande des assureurs (assureurs et clubs automobiles) pour faciliter les opérations d'assistance sur autoroute en cas de panne ou d'accident. Elle est accessible 24h/24h aux centres de coordination de la police fédérale et au centre de contrôle routier en Wallonie appelé le Centre Perex. L'assistant désigné par la plateforme confie l'intervention à une entreprise de dépannage disposant de l'agrément Siabis+. Le système est opé-

rationnel pour les véhicules de moins de 3,5T, disposant ou non d'une couverture d'assistance, ainsi que pour le ramassage d'objets entravant les voies de circulation.

Après avoir chuté en 2020 en raison des mesures sanitaires prises par les autorités, la circulation routière a sensiblement repris en 2021. De ce fait le nombre de missions d'assistance assignées via Siabis+ en 2021 a augmenté de 41 % en comparaison avec 2020.



La plateforme Car@ttest

La plateforme Car@ttest permet au preneur d'assurances de récupérer une copie de son attestation de sinistralité. Les assureurs ont délivré un total de 687 555 attestations de sinistralité en 2021. Par ailleurs, 18 871 personnes ont pu télécharger une copie de leurs attestations de sinistralité. Une révision du site internet est prévue dans le but d'en améliorer la lisibilité pour les utilisateurs.

Vous trouverez plus d'informations sur Car@ttest sur le site internet de Datassur à l'adresse :
<https://www.datassur.be/fr/services/carattest>

La plateforme attestations RC décennale

Dans le cadre de l'assurance obligatoire de la responsabilité civile décennale des entrepreneurs, architectes et autres prestataires du secteur de la construction immobilière, Datassur gère depuis 2018 à la demande des assureurs une base de données sectorielle reprenant toutes les attestations d'assurance RC décennale (obligatoires et non obligatoires). La finalité de cette base de données est de faciliter la tâche des entités autorisées qui se doivent de vérifier l'existence de cette couverture (architectes, notaires, ONSS, etc.) et de protéger l'acquéreur d'un bien âgé de moins de 10 ans susceptible de bénéficier de cette couverture.

En 2021, les entreprises d'assurances y ont délivré 75 749 attestations.



Datassur est sous-traitant pour les asbl Identifin, Compens, Trip et Accesso

Datassur est en charge de la gestion administrative et informatique de l'asbl Identifin.

L'asbl Identifin a été créée à l'initiative des associations professionnelles Assuralia et Febelfin pour permettre aux entreprises d'assurances et aux institutions financières d'accéder à certaines données du Registre national et de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

En ce qui concerne la question des avoirs dormants, celle-ci peut être divisée en deux phases : la collecte d'informations auprès des registres afin de retrouver la trace des bénéficiaires des avoirs dormants et le transfert des fonds à la Caisse de Dépôt et Consignation (CDC) dans le cas où les bénéficiaires n'ont pas été identifiés.

67 entreprises, dont 20 entreprises d'assurances, utilisent quotidiennement la plateforme d'Identifin pour envoyer leurs requêtes aux registres. En 2021, 847 930 requêtes ont été réalisées dans le cadre de la recherche des fonds dormants.

Un outil efficace dans le cadre de la lutte contre le blanchiment

Les aspects opérationnels liés à la mise en œuvre des dispositions de la loi anti-blanchiment ont aussi été pris en charge par Datassur. L'outil d'interrogation du Registre national a été adapté pour répondre à cette finalité. 1 584 419 requêtes ont été effectuées dans le cadre de cette finalité en 2021.

Code fédéral des Droits de succession

Le Code Fédéral des Droits de succession exige que les entreprises d'assurances notifient à l'administration fiscale un document d'information (dénommé «liste 201») lors du règlement des montants dus à un héritier, un légataire, un donateur ou toute autre «ayant droit» suite au décès d'une personne et ce dans le cadre de l'exécution des effets d'une assurance vie principalement.

A cette fin, Identifin est sollicité pour retrouver le numéro national du défunt dans le Registre national, si l'entreprise ne dispose pas de cette donnée. En 2021, 4 539 requêtes ont été effectuées par les entreprises d'assurances.

Les asbl Compens, Trip et Accesso

Compens

Dans le cadre de la loi sur la couverture des catastrophes naturelles, les assureurs ont mis au point un mécanisme permettant de répartir le résultat de la gestion des risques tarifés aux conditions du Bureau de Tarification (BT) entre tous les assureurs pratiquant la branche incendie risques simples en Belgique. La gestion de cet organisme de «compensation» a été confiée à l'asbl Compens. Les développements informatiques et par la suite la réalisation des différentes compensations ont quant à eux été confiés à Datassur.

Trip

Une application informatique a été développée au sein de Datassur pour les dommages résultant d'attentats terroristes touchant les portefeuilles des assureurs membres de l'asbl Trip.

Le système mis en place effectue la répartition des engagements que les membres de Trip doivent exécuter suite aux événements dont le Comité de règlement des sinistres institué par la loi du 1^{er} avril 2007 a décidé qu'ils répondent à la définition du terrorisme reprise dans la même loi.

Depuis sa création en 2008, une dizaine d'événements ont été reconnus comme étant des attentats terroristes. Les attentats les plus importants sont ceux survenus le 22 mars 2016 à l'aéroport de Bruxelles et dans la station de métro Maelbeek.

Les sinistres terrorisme sont gérés mensuellement par le système de compensation en fonction des données techniques fournies par les membres. En

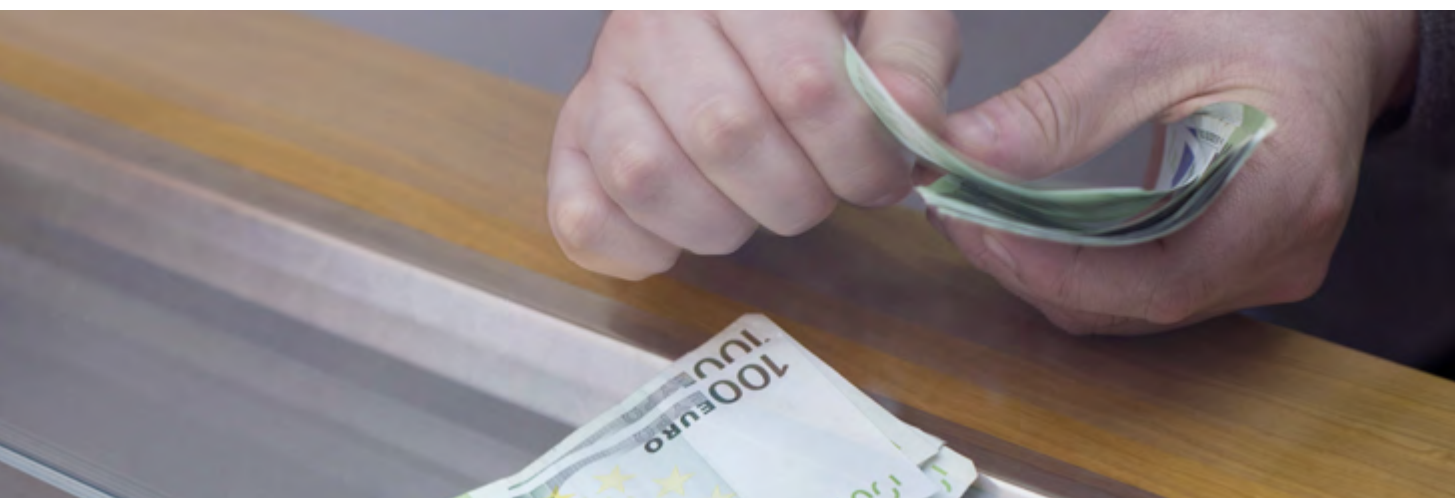
novembre de chaque année, une compensation financière de l'ensemble des sinistres ainsi que des coûts de gestion et de réassurance est calculée générant des reportings et des états financiers à l'attention des membres du pool Trip.

Accesso

Accesso est une caisse de compensation constituée sous forme d'asbl et qui est une émanation concrète de la loi «Partyka» du 21 janvier 2010 (reprise dans la loi assurances du 4 avril 2014). Cette loi prévoit un accès plus aisé à l'assurance «solde restant dû» pour les personnes atteintes de maladie chronique, et ce lors de la conclusion d'un emprunt en vue de l'achat ou de la rénovation d'une habitation propre et unique. La caisse de compensation facilite l'accès à une telle assurance pour les personnes présentant un risque de santé accru.

L'asbl Accesso est financée conjointement par les assureurs et les organismes de crédit. Sur base des déclarations introduites, on détermine d'une part le montant des surprimes incombant à la caisse de compensation, et d'autre part, la somme que chaque organisme de crédit et chaque assureur devra recevoir ou déboursier.

Les assureurs communiquent périodiquement à Datassur une série d'informations, et ceci pour tout contrat d'assurance souscrit à partir du 30 décembre 2014 et pour lequel, une prime plafonnée conformément au mécanisme de compensation décrit ci-dessus a été encaissée. En 2021, Datassur a enregistré 5 146 déclarations de nouveaux contrats concernés.



À l'agenda en 2022

Datassur 2.0

Le volet gouvernance du plan de transformation de l'entreprise sera finalisé par la révision des conventions relatives aux différents services. Le renforcement de l'organisation au niveau innovation et gestion de projets sera mis à profit pour explorer de nouvelles opportunités au service du secteur et pour améliorer les services existants.

ISO/IEC 27001:2013

L'objectif de certification étant atteint, les efforts seront poursuivis en 2022 pour maintenir et continuer à améliorer le système de gestion de sécurité de l'information (ISMS).

Modernisation du fichier RSR

Datassur poursuivra la modernisation de la plateforme RSR en proposant aux utilisateurs un accès complet au fichier via API. La méthodologie pour les audits sera revue.



Verifleet

Afin d'accroître la qualité et la rapidité des échanges de données relatives aux flottes déléguées, Datassur construira, à la demande du secteur, une plateforme d'échange basée sur des APIs en 2022.

Bureau de Coordination des Expertises (BCE)

En vue d'encore améliorer l'efficacité et la qualité de ses services, le BCE poursuivra en 2022 le perfectionnement de sa plateforme IT, ainsi que l'élargissement de son réseau d'experts.

Compensation RDR

L'accent sera mis sur l'automatisation plus poussée de la caisse de compensation.

IDENTIFIN

En 2022, dans le cadre de sa mission pour Identifin, Datassur participera une nouvelle fois à la mise en place d'un accès à certaines données du Registre national afin de permettre à certaines entreprises de régulariser leur situation dans le cadre du Point de Contact Central de la Banque Nationale.

SIPASS

La plateforme sera modernisée, afin d'en garantir la pérennité et la sécurité. La nouvelle version permettra par ailleurs d'y greffer plus facilement de nouvelles fonctionnalités.

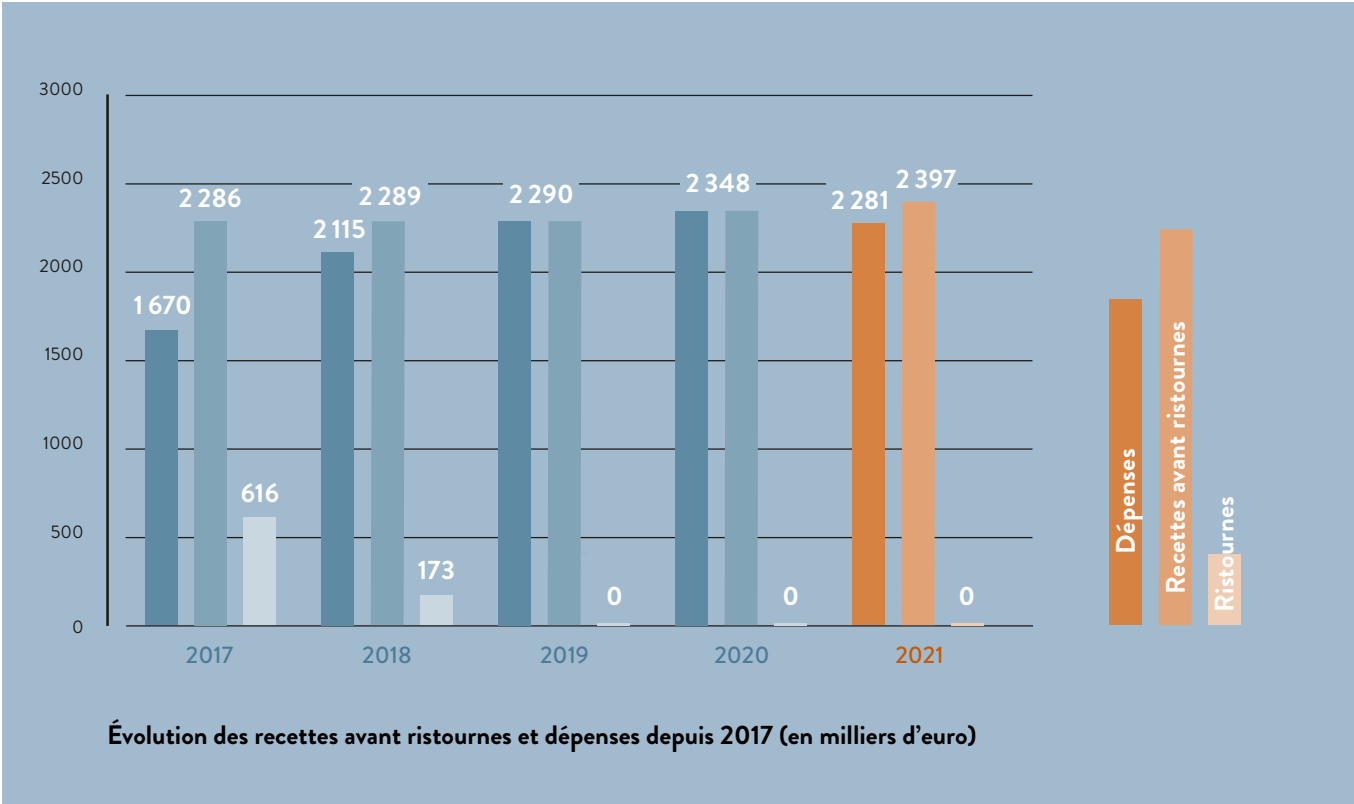
Comptes 2021

Evolution des recettes et dépenses

Les cotisations et produits financiers s’élèvent en 2021 à € 2 397 726,16, ce qui est supérieur de 2,1 % aux recettes de 2020 et représente le montant le plus élevé en 26 ans d’existence de Datassur. Les dépenses se chiffrent à € 2 281 379,14. Le solde positif avant impôt s’élève donc à € 116 347,02, sur lequel un impôt de € 45 012,71 est dû. Le bénéfice après impôt de € 71 334,31 est mis en réserve pour le pré-financement de futurs projets sectoriels.

L’augmentation des dépenses par rapport à 2020 reflète les investissements réalisés dans la sécurité de l’information, dans le renforcement de l’équipe en termes d’innovation et dans la professionnalisation de la gestion des projets, conformément aux priorités du plan de transformation Datassur 2.0.

L’impact des mesures sanitaires sur la circulation routière et les travaux d’infrastructure a continué à peser sur les recettes des services RDR, BCE et Sipass. Suite à la diminution du nombre de dossiers sinistres, elles ont subi un impact négatif de € 74 000. Ceci a été compensé par l’augmentation tarifaire décidée fin 2020 et par une première participation aux frais de fonctionnement de la plateforme sectorielle sinistres visant la détection de fraude organisée.



Bilan 2021 (version abrégée)*

Actif

Actifs immobilisés	0,00
Mobilier & Informatique	53 260,64
Amortissements	-53 260,64
Créances	208 572,96
Clients	146 333,42
Factures à établir	60 597,02
Notes de crédit à recevoir	1 642,52
Placements de trésorerie	309 036,04
Sicavs ING	309 036,04
Liquidités	1 474 448,05
Compte courant BNP	448 270,20
Compte courant ING	106 022,46
Compte d'épargne BNP	575 970,91
Compte d'épargne ING	344 184,48
Comptes de régularisation	3 241,09
Charges à reporter	3 241,09
Produits acquis	0,00

Total Actif	1 995 298,14	Total Passif	1 995 298,14
--------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Passif

Fonds propres	391 336,31
Apport	320 002,00
Résultat reporté	71 334,31
Provision pour autres risques et charges	578 253,31
Provisions	578 253,31
Dettes à plus d'un an	640 057,79
Emprunt subordonné	315 043,99
Garanties RDR	325 013,80
Dettes à un an au plus	155 667,60
Fournisseurs	46 806,51
Factures à recevoir	60 099,16
Notes de crédit à établir 2017	22 416,27
Notes de crédit à établir 2018	26 345,66
Dettes sociales	229 684,82
Impôts	45 012,71
ONSS	14 725,52
Provision pour pécule de vacances	119 931,76
Provision pour frais de personnel	50 014,83
Comptes de régularisation	298,31
Charges à imputer	298,31

Compte de recettes et dépenses 2021 (version abrégée)*

Dépenses

Services et biens divers	1 088 048,12
Locaux	170 041,73
Charges d'exploitation	163 468,86
Frais de représentation	4 730,24
Voitures de société	14 460,31
Informatique et bureautique	148 471,15
Honoraires	21 321,75
Prestations de tiers	565 554,08
Intérimaires	0,00
Frais de personnel	1 317 356,89
Provisions	-129 164,96
Charges d'exploitation diverses	0,00
Charges financières	5 139,09
Impôts sur le résultat	45 012,71
Résultat	71 334,31

Total dépenses	2 397 726,16	Total recettes	2 397 726,16
-----------------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Recettes

Chiffre d'affaire	2 397 717,67
Compensations RDR	372 602,81
Cotisations RSR	851 003,35
Cotisations Discover	112 347,66
Cotisations Find@Car	44 939,06
Cotisations Canara	11 000,00
Cotisations Car@ttest	54 580,21
Cotisations TELEBIB	0,00
Cotisations Match@Car	0,00
Cotisations E-Plateforme RDR	63 244,73
Cotisations Crashform	72 171,88
Cotisations Sipass	41 902,21
Cotisations Accesso	2 200,00
Cotisations Identifin	60 000,00
Cotisations Trip	41 500,16
Cotisations Siabis+	13 480,22
Cotisations Alfa Belgium	23 400,28
Expertises BCE	435 051,58
Affiliations Datassur	0,00
Recours sur frais administratifs	4 857,18
Recours sur frais de personnel	163 030,46
Récupération précompte R&D	30 256,03
Divers	149,85
Produits financiers	8,49

* Art. 3:17 CSA: Les comptes annuels seront déposés selon les dispositions légales. Le commissaire a émis une attestation sans réserve sur les comptes annuels.

* Art. 3:17 CSA: Les comptes annuels seront déposés selon les dispositions légales. Le commissaire a émis une attestation sans réserve sur les comptes annuels.

Organisation (situation au 31 mars 2022)

Joris Smeulders – Baloise Insurance – président de Datassur
Marc Purnal – Belfius Insurance – vice-président de Datassur

Composition du Conseil d'administration:

Marc Euben – KBC Assurances – président	Serge Jacobs – Ethias
Gino Leroy – Assuralia – vice-président	Marc Purnal – Belfius Insurance
Dimitri Bertrand – AG Insurance	Nancy Ruys – Argenta
Steve Goossens – P&V Assurances	Stéphane Slits – AXA Belgium
Martijn Hassink – Allianz Benelux	Jan Strauven – Baloise Insurance

Organisation interne

Gilles van Raemdonck, directeur Datassur

Vincent Gérard , responsable du service BCE et d'Identifin	Nicolas Lauters , gestionnaire
Patricia Boydens , innovation consultant	Michel Lochten , informaticien
Anne Debroeck , employée administrative	Bart Mens , consultant BCE
Mireille Gaupin , program manager	Vincent Nolf , infrastructure IT
Shany Gaupin , gestionnaire	Gilles Renard , gestionnaire
François Huyskens , informaticien	Vincent Stevens , gestionnaire
Christiaan Imschoot , gestionnaire	Solange Van Raemdonck , employée administrative
	Bernard Van de Venne , informaticien



Liste des coopérateurs (situation au 31 mars 2022)

- AG INSURANCE
- ALLIANZ BENELUX
- ARGENTA
- ASSURALIA
- AXA BELGIUM
- BALOISE INSURANCE
- BELFIUS INSURANCE
- CORONA
- ETHIAS
- FÉDÉRALE ASSURANCE
- FONDS COMMUN DE GARANTIE BELGE
- FOYER ASSURANCES
- KBC ASSURANCES
- MONCEAU GÉNÉRALE ASSURANCES
- P&V ASSURANCES
- PARTNERS ASSURANCES
- SMA
- YUZZU

Datassur

société coopérative

Square de Meeûs 29
1000 Bruxelles

info@datassur.be

privacy@datassur.be

info@bce.be



Datassur